

DETEC

Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication

étud...  
a r e...

Bundesamt für Raumentwicklung

Office fédéral du développement territorial

Ufficio federale dello sviluppo territoriale

Federal Office for Spatial Development

**Etude thématique A2:  
Spécialisation de l'économie  
dans l'espace urbain**

Monitoring de l'espace urbain suisse

**Etude thématique A2:  
Spécialisation de l'économie  
dans l'espace urbain**

Monitoring de l'espace urbain suisse

**Impressum****Editeur**

Office fédéral du développement territorial (ARE)

**Auteurs**

Jürg Kuster, Hans Rudolf Meier

BHP – Hanser und Partner AG

Lagerstrasse 33, Postfach 3167, 8021 Zürich

**Direction du projet**

Muriel Odiet, Marco Kellenberger

Office fédéral du développement territorial (ARE)

**Production**

Rudolf Menzi

Information ARE

**Citation**

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Monitoring de l'espace urbain suisse,

Etude thématique A2: Spécialisation de l'économie  
dans l'espace urbain

Version 01.05

**Distribution**

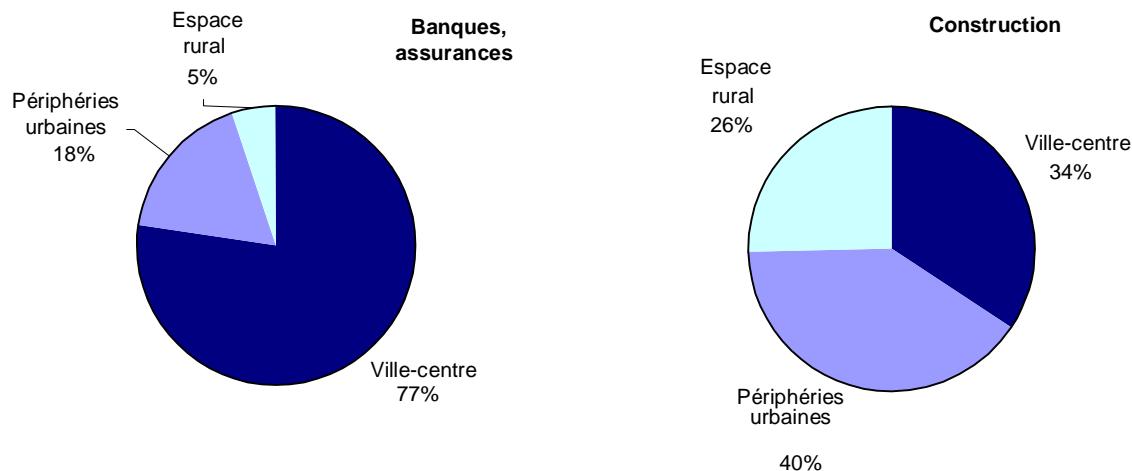
[www.are.ch](http://www.are.ch)

## A2 La spécialisation de l'économie dans l'espace urbain

Les fonctions ‘habitat’ et ‘travail’ sont inégalement réparties sur le territoire : les activités économiques sont plus fortement concentrées dans les agglomérations – et en particulier dans les villes-centres – que la population résidante<sup>1</sup>. Des différences significatives apparaissent aussi dans la répartition spatiale des branches économiques, comme le montrent les exemples « Banques et assurances » et « Construction » (cf. figure A2-1) :

- 77% des emplois dans le secteur des banques et des assurances en Suisse sont implantés dans les villes-centres. Les communes des périphéries urbaines ne comptent par contre que 18% de tous les emplois de ce secteur.
- 40% des emplois dans le secteur de la construction se trouvent dans les zones périphériques des agglomérations et 34% seulement dans les villes-centres.

**Fig. A2-1 : Répartition des emplois selon les types d'espaces, 2001**



Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

L'étude détaillée de la présente thématique A2 du monitoring de l'espace urbain suisse fournit d'une part, des indications sur l'importance des villes en tant que lieux d'activité et, d'autre part, sur la spécialisation des activités économiques dans les différentes parties de l'espace urbain. Elle approfondit les questions suivantes:

A21 Où habite-t-on et où travaille-t-on de façon prédominante dans l'agglomération ? Comment le nombre respectif d'emplois a-t-il évolué par rapport au nombre d'habitants ?

A22 Comment les différentes branches de l'économie se répartissent-elles entre la ville-centre et les communes urbaines périphériques ? Quelles sont les principales branches représentées dans les différentes zones d'agglomération ? Dans quelles proportions ? Comment la spécialisation économique au sein de l'agglomération s'est-elle modifiée au cours du temps ?

### Remarques méthodologiques préliminaires :

<sup>1</sup> Voir la présentation détaillée des résultats de l'étude thématique A1 « Évolution des villes et des agglomérations suisses », chapitre A13.

Pour déterminer le degré de spécialisation économique des différents types d'espaces, l'économie régional a recours au **coefficent d'implantation** des branches.

Le **coefficent d'implantation** est défini comme la part d'emplois d'une branche rapportée au nombre total des emplois dans une partie du territoire par rapport à la part d'emplois de la même branche dans l'ensemble de la Suisse. Une valeur supérieure à 1,0 signifie que la branche en question est plus fortement représentée dans la partie du territoire étudiée que sur l'ensemble du pays, une valeur inférieure à 1,0 que la branche en question y est plus faiblement représentée qu'en moyenne suisse. Un coefficient d'implantation de 2,0, par exemple, signifie que la part en pour-cent de la branche concernée est deux fois mieux représentée dans l'espace considéré qu'en moyenne suisse. Un coefficient de 0,5 indique que la représentation de la branche en question est deux fois moins bonne dans cet espace qu'en moyenne nationale.

Pour analyser la structure économique dans les agglomérations, il est judicieux de regrouper en branches économiques le grand nombre de branches inventoriées par l'Office fédéral de la statistique. À l'instar des typologies utilisées en particulier par les grandes banques suisses, les agrégations suivantes paraissent pertinentes pour les problématiques traitée dans le présent contexte :

| <b>Groupes de branches</b>   | <b>Branches selon divisions 2 NOGA du Recensement fédéral des entreprises</b>  |
|--|--|
| Matières premières, approvisionnement, gestion des déchets                             | Industries extractives (cl. NOGA 10-14), raffinage de pétrole (23), récupération et recyclage (37), production et distribution d'énergie (40), captage et distribution d'eau (41); voirie et gestion des déchets (90)  |
| Construction   | Construction (45)  |
| Produits de base, métaux, produits alimentaires, industries proches de la construction | Industries alimentaires et boissons (15), industrie du tabac (16), industrie textile (17), habillement et fourrures (18), cuir et chaussures (19), travail du bois et fabrication d'articles en bois (20), industrie du papier et du carton (21), édition, impression, reproduction (22), articles en caoutchouc et en matières plastiques (25), autres produits minéraux non métalliques (26), métallurgie (27), travail des métaux (28), machines et appareils électriques (31), meubles, bijoux, articles de sport (36) |
| Chimie, machines, électronique, microtechnique   | Industrie chimique (24), fabrication de machines et d'équipements (29), machines de bureau, ordinateurs et autres équipements informatiques (30), équipements de radio, de télévision et de communication (32), instruments médicaux et instruments de précision (33), industrie automobile (34), fabrication d'autres moyens de transport (35)  |
| Commerce   | Commerce et réparation de véhicules automobiles (50), commerce de gros et intermédiaires du commerce (51), commerce de détail, réparation (52)   |
| Hôtellerie et restauration, services personnels  | Hôtellerie et restauration (55), services personnels (93)  |
| Transports   | Transports terrestres, transports par conduites (60), transports par eau (61), transports aériens (62), services auxiliaires des transports (63)   |
| Postes et télécommunications   | Postes et télécommunications (64)  |
| Banques, assurances  | Intermédiation financière (65), assurances (66), services auxiliaires des activités financières et des assurances (67)   |
| Services aux entreprises   | Activités immobilières (70), location de machines et équipements (71), activités informatiques (72), recherche et développement (73), autres services fournis aux entreprises (74)   |
| Services d'intérêt public  | Administration publique, défense nationale (75), enseignement (80), santé et activités sociales (85), activités associatives (91), activités récréatives, culturelles et sportives (92)  |

Source : Office fédéral de la statistique, Recensement fédéral des entreprises

## A21 Habiter et travailler dans les différents types d'espaces urbains

### Évolution du nombre d'habitants et d'emplois

L'acquisition de connaissances sur la configuration spatiale des fonctions 'travail' et 'habitat' au sein de l'agglomération implique tout d'abord une analyse distincte de l'évolution du nombre des habitants et des emplois. Les modifications de la répartition territoriale des fonctions étant des processus de longue haleine, la période d'observation s'étend sur environ quinze ans. Le choix des dates limites dépend de la disponibilité des données, c'est-à-dire de la périodicité des relevés du Recensement fédéral des entreprises (RFE).

**Fig. A21-1 : Évolution du nombre d'habitants et d'emplois de 1985 à 2001 (valeurs indexées)**

| cf. tableau d'indicateurs A21         | Habitants<br>2001 <sup>a)</sup> | Évolution (indexée) |       |       | Emplois<br>2001 <sup>b)</sup> | Évolution (indexée) |       |       |
|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------|-------|-------|-------------------------------|---------------------|-------|-------|
|                                       |                                 | 1985                | 1995  | 2001  |                               | 1985                | 1995  | 2001  |
| DÉLIMITATION DES AGGLOMERATIONS 2000  |                                 |                     |       |       |                               |                     |       |       |
| Grandes agglomérations <sup>c)</sup>  | 2'656'711                       | 100                 | 104.6 | 108.0 | 1'383'669                     | 100                 | 103.4 | 108.1 |
| Moyennes agglomérations <sup>c)</sup> | 1'822'645                       | 100                 | 107.2 | 111.1 | 830'301                       | 100                 | 103.2 | 104.7 |
| Petites agglomérations <sup>c)</sup>  | 764'120                         | 100                 | 111.4 | 115.5 | 332'003                       | 100                 | 106.2 | 105.4 |
| Villes individuelles                  | 62'827                          | 100                 | 112.2 | 114.2 | 31'108                        | 100                 | 105.3 | 104.4 |
| Espace urbain <sup>d)</sup>           | 5'306'303                       | 100                 | 106.5 | 110.2 | 2'577'081                     | 100                 | 103.7 | 106.9 |
| Espace rural                          | 1'954'907                       | 100                 | 115.9 | 117.2 | 564'705                       | 100                 | 107.9 | 104.7 |
| Suisse                                | 7'261'210                       | 100                 | 108.9 | 112.0 | 3'141'786                     | 100                 | 104.5 | 106.5 |

a) Population résidante permanente à la fin de l'année

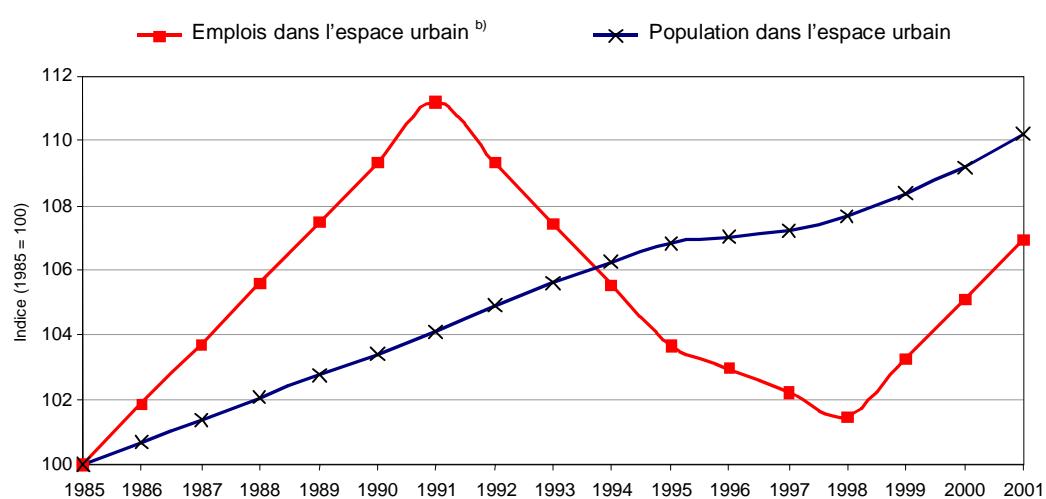
b) Nombre total d'emplois, converti en emplois à plein temps

c) Grandes agglomérations : > 250'000 habitants ; moyennes agglomérations : 50'000 à 250'000 habitants ; petites agglomérations : < 50'000 habitants

d) y compris les villes individuelles

Source : Recensement fédéral des entreprises (RFE). Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

**Fig. A21-2 : Évolution du nombre d'habitants et d'emplois<sup>a)</sup> de 1985 à 2001 (valeurs indexées)**



a) Habitants : population résidante permanente à la fin de l'année ; emplois : équivalents plein-temps

b) Valeurs entre les relevés des années 1985, 1991, 1995, 1998 et 2001 interpolées

Source : OFS : Recensement fédéral des entreprises, Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP). Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

**Éléments importants mis en évidence dans les figures A21-1 et A21-2 :**

- Dans l'ensemble de la Suisse, la croissance en pour cent de la population entre 1985 et 2001 a été presque deux fois plus importante (+12%) que celle des emplois (+7% en équivalents plein-temps). Numériquement, cela signifie que la proportion de personnes actives occupées à 100% dans l'ensemble de la population (taux d'activité global) a régressé au cours de la période d'observation 1985-2001. Différents facteurs, tels que le vieillissement démographique, la tendance à occuper des emplois à temps partiel ou l'allongement des durées de formation, ayant entraîné une diminution relative de la demande d'emplois, le taux de chômage en 2001 n'a que légèrement augmenté par rapport à 1985.
- Le phénomène de l'accroissement plus que proportionnel du nombre d'habitants par rapport au nombre d'emplois apparaît dans presque tous les types d'espaces analysés, à l'exception des grandes agglomérations : ici, la croissance de l'emploi est allée de pair avec la croissance démographique. L'une des conséquences de cette évolution est la forte augmentation des mouvements pendulaires en provenance des communes rurales adjacentes facilement accessibles et des petites agglomérations vers les grandes agglomérations (cf. la présentation détaillée des résultats de l'étude thématique A1, chapitre A14).
- Comme le montre la figure A21-2, l'évolution de l'emploi dans l'espace urbain a connu d'importantes fluctuations au cours de la période considérée, atteignant un maximum au début des années 1990 et un minimum vers la fin de la décennie, alors que la croissance de la population résidante a été plus ou moins linéaire.

*Densité des emplois dans les différentes zones d'agglomération*

La densité des emplois renseigne sur l'importance de la fonction 'travail' dans les différentes parties de l'espace urbain : elle indique combien de places de travail – converties en équivalents plein-temps – sont offertes sur le marché pour 100 habitants dans un espace donné. La figure A21-3 indique la densité des emplois en 2001 dans les différentes zones d'agglomération en Suisse.

**Fig. A21-3 : Densité des emplois<sup>a)</sup> selon la taille de l'agglomération, 2001**

| cf. tableau d'indicateurs A21<br>DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000 | Nombre d'emplois en équivalents plein-temps pour 100 habitants <sup>b)</sup> |                  |   |  |
|---|--|------------------|---|--|
|   | Ensemble de l'agglomération (1)  | Ville-centre (2) | Reste de la zone-centre <sup>c)</sup> (3) | Reste de l'agglomération <sup>c)</sup> (4) |
| Grandes agglomérations (> 250'000 habitants)                          | 52   | 79               | 61  | 25   |
| Moyennes agglomérations (50'000 à 250'000 habitants)                  | 46   | 66               | 50  | 26   |
| Petites agglomérations (< 50'000 habitants)                           | 43   | 54               | 52  | 27   |
| Villes individuelles  | 50   | 50               | -   | -  |
| <b>Espace urbain</b>  | <b>49</b>  | <b>69</b>        | <b>57</b>                                 | <b>26</b>                                  |
| Espace rural  | 29   | *                | *   | *  |
| <b>Suisse</b>   | <b>43</b>  | *                | *   | *  |

a) La densité des emplois correspond au nombre d'emplois en équivalents plein-temps pour 100 habitants (population résidente permanente à la fin de l'année).

b) Population résidente permanente à la fin de l'année

c) Le reste de la zone-centre comprend la zone-centre selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (1994) sans la commune-centre, le reste de l'agglomération comprend toutes les communes d'une agglomération situées en-dehors de la zone centrale.

Source : OFS : Statistique de la population (ESPOP), Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

### Éléments importants mis en évidence dans la figure A21-3 :

- L'espace urbain dans son ensemble compte 49 emplois pour 100 habitants. Des différences apparaissent cependant selon la taille des agglomérations et selon la localisation au sein des agglomérations. Ces différences obéissent aux lois de l'économie régionale :
  - Plus une agglomération est grande, plus la fonction 'travail' a de l'importance par rapport à la fonction 'habitat' : alors qu'on dénombre 52 emplois pour 100 habitants dans les grandes agglomérations, les agglomérations moyennes en recensent 46 et les petites agglomérations 43. Des disparités analogues existent aussi entre les villes-centres des différentes catégories d'agglomérations.
  - Plus une zone est proche du centre d'une agglomération, plus la densité des emplois augmente : si le nombre d'emplois dans les villes-centres est en moyenne de 69 pour 100 habitants pour l'ensemble des agglomérations suisses, le reste des zones centrales en compte en moyenne 57 et le reste des agglomérations encore 26.
  - L'espace rural dans son ensemble compte 29 emplois pour 100 habitants, c'est-à-dire un peu plus que les communes d'agglomération situées en-dehors de la zone-centre qui assument relativement peu voire pas de fonctions de centres (cf. la partie 'Reste de la l'agglomération' dans la figure A21-3, colonne 4).

Ces chiffres démontrent de manière indéniable la grande importance que revêtent les agglomérations urbaines comme lieux d'implantation des emplois – et ici en particulier les villes-centres et les communes des zones centrales.

## Évolution de la densité des emplois dans les agglomérations

Les figures A21-4 et A21-5 fournissent des indications sur l'évolution du rapport entre population et emploi dans l'espace urbain au cours de la période 1985-2001.

**Fig. A21-4 : Évolution de la densité des emplois<sup>a)</sup> dans l'espace urbain de 1985 à 2001**

| cf. tableau d'indicateurs A21<br>DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000 | Nombre d'emplois en équivalents plein-temps <sup>b)</sup> pour 100 habitants |           |           |           |           |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
|   | 1985   | 1991      | 1995      | 1998      | 2001      |
| - Ville-centre  | 72   | 75        | 68        | 67        | 69        |
| - reste de la zone-centre <sup>c)</sup>                               | 51   | 59        | 55        | 54        | 57        |
| - reste de l'agglomération <sup>c)</sup>                              | 26   | 28        | 26        | 25        | 26        |
| <b>Espace urbain suisse<sup>d)</sup></b>                              | <b>50</b>  | <b>53</b> | <b>49</b> | <b>47</b> | <b>49</b> |
| Espace rural  | 32   | 33        | 30        | 29        | 29        |
| <b>Suisse</b>   | <b>46</b>  | <b>48</b> | <b>44</b> | <b>42</b> | <b>43</b> |

a) La densité des emplois correspond au nombre d'emplois en équivalents plein-temps pour 100 habitants

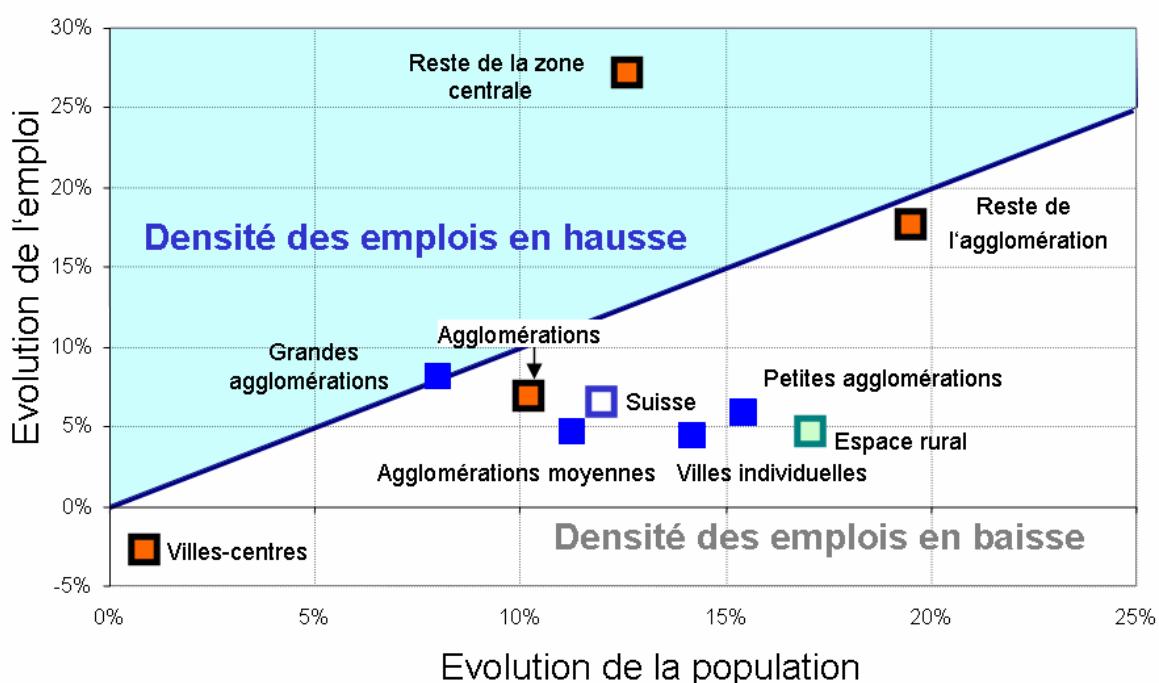
b) Population résidante permanente à la fin de l'année

c) Le reste de la zone-centre comprend la zone-centre selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (1994), sans la commune-centre ; le reste de l'agglomération comprend toutes les communes d'une agglomération situées en-dehors de la zone centrale.

d) y compris les villes individuelles

Source : OFS : Statistique de la population (ESPOP), Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

**Fig. A21-5 : Évolution de la densité des emplois<sup>a)</sup> dans l'espace urbain de 1985 à 2001**



a) La densité des emplois correspond au nombre d'emplois en équivalents plein-temps pour 100 habitants (population résidante permanente à la fin de l'année).

Source : OFS : Statistique de la population (ESPOP), Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

**Éléments importants mis en évidence dans les figures A21-4 et A21-5 :**

- La croissance de l'emploi ayant été plus faible que celle de la population (cf. fig. A21-1), la densité des emplois en Suisse a baissé de 46 équivalents plein-temps à 43. Le recul a été particulièrement marqué dans l'espace rural. Dans l'ensemble de l'espace urbain, le taux moyen en 2001 n'était que très légèrement inférieur à 1985 (49 emplois pour 100 habitants contre 50 en 1985).
- L'observation des différentes zones urbaines montre que
  - la densité des emplois dans les villes-centres s'est réduite par rapport à 1985 ; on peut en déduire qu'au cours de la période considérée, les villes-centres ont légèrement perdu de leur attrait comme lieux d'implantation d'emplois par rapport aux communes des ceintures d'agglomération, mais qu'elles ont en revanche été légèrement revalorisées comme lieux d'habitation par rapport au reste de l'agglomération.
  - les communes urbaines sises dans le reste de la zone-centre sont les seules à avoir enregistré une nette augmentation des emplois ; dans les agglomérations restantes, la densité des emplois est restée quasiment stable.
- Parmi les différentes catégories d'agglomérations, les grandes agglomérations présentent dans l'ensemble une densité des emplois inchangée. Dans les moyennes et petites agglomérations, ainsi que dans les villes individuelles, la fonction d'habitation a clairement progressé par rapport à la fonction 'travail' entre 1985 et 2001.

**A22 Spécialisation des activités économiques dans les zones d'agglomération***Structure de l'économie dans l'espace urbain*

En Suisse, les diverses branches de l'économie sont très inégalement réparties suivant les régions et les types de régions. À l'intérieur d'un même espace urbain, le portefeuille des branches économiques des villes-centres et celui des autres communes urbaines rattachées à l'agglomération peuvent présenter des différences notables. Ces différences résultent, d'une part, des préférences de localisation spécifiques aux entreprises et aux branches qui dépendent elles-mêmes d'un grand nombre de facteurs, comme le genre d'activité économique, la nécessité d'être proche de la clientèle et des fournisseurs, les besoins en surface, le besoin de disposer d'un personnel spécialisé, etc. D'autre part, les conditions de localisation offertes aux entreprises et aux branches économiques ne sont pas identiques dans les divers types d'espaces.

La figure A22-1 indique le degré de représentation des différents groupes de branches dans l'espace urbain et ses zones particulières.

**Fig. A22-1 : Coefficients d'implantation<sup>a)</sup> par groupe de branches dans l'espace urbain, 2001**

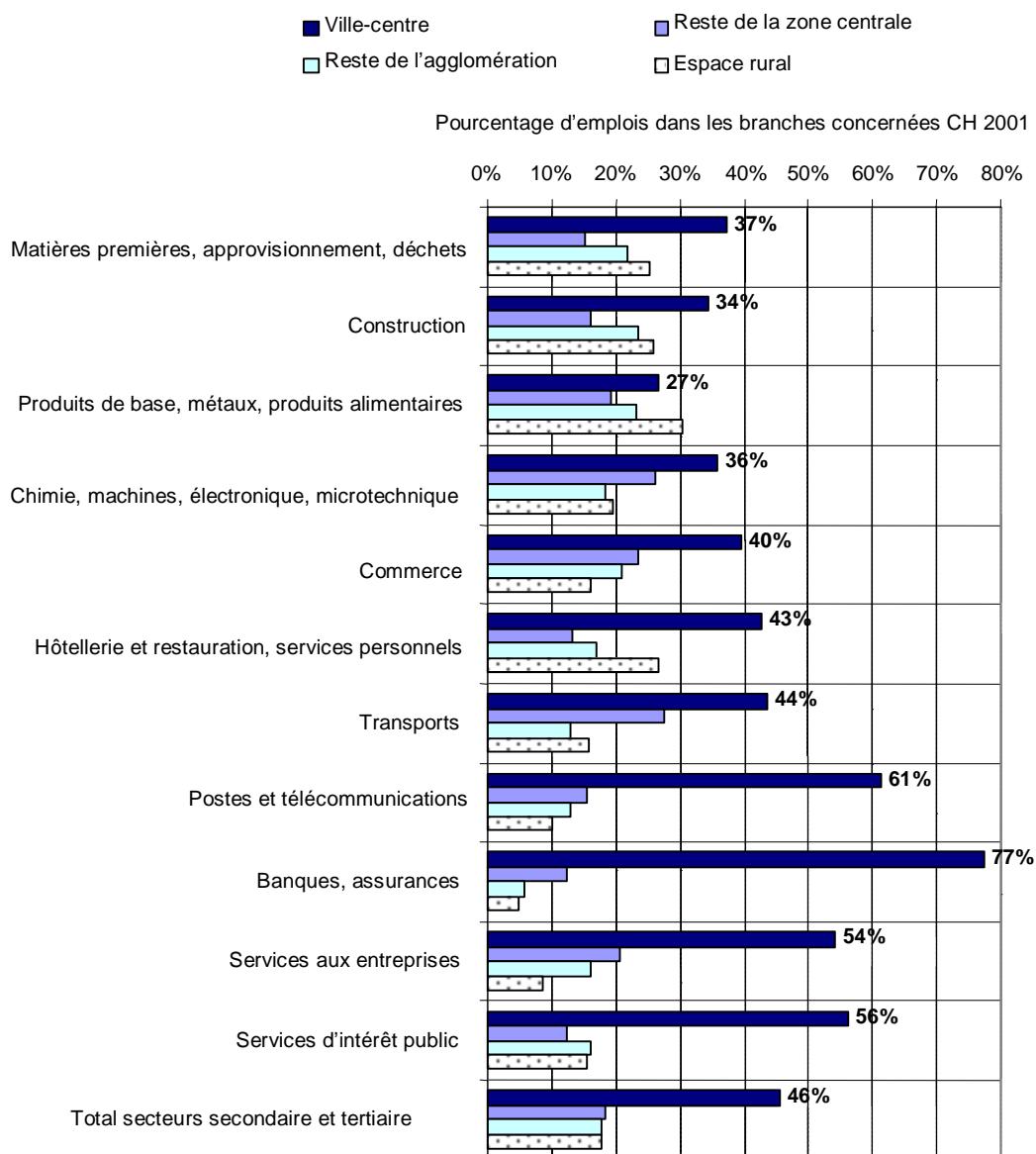
| cf. tableau d'indicateurs A22<br>DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000                        | Equivalents plein-temps <sup>b)</sup><br>Suisse 2001 |                             | Coefficient d'implantation des emplois <sup>a)</sup> |  |  |                                |                 |
|--|--|-----------------------------|--|--|--|--------------------------------|-----------------|
|  | Nombre   | En %<br>des secteurs 2 et 3 | Ville-<br>centre                                     | Reste de la<br>zone-centre <sup>c)</sup> | Reste de<br>l'agglomé-<br>ration <sup>c)</sup> | Espace<br>urbain <sup>d)</sup> | Espace<br>rural |
| Matières premières, approvisionne-<br>ment, gestion des déchets                              | 47'967   | 1.5%                        | 0.82   | 0.83                                     | 1.23   | 0.91                           | 1.40            |
| Construction   | 280'535  | 8.9%                        | 0.75   | 0.88                                     | 1.33   | 0.91                           | 1.43            |
| Produits de base, métaux, produits<br>alimentaires, industries proches de la<br>construction | 347'261  | 11.0%                       | 0.59   | 1.04                                     | 1.31   | 0.85                           | 1.69            |
| Chimie, machines, électronique,<br>microtechnique  | 319'808  | 10.2%                       | 0.79   | 1.41                                     | 1.03   | 0.98                           | 1.09            |
| Commerce   | 501'450  | 16.0%                       | 0.87   | 1.27                                     | 1.16   | 1.02                           | 0.90            |
| Hôtellerie et restauration, services<br>personnels   | 225'686  | 7.2%                        | 0.94   | 0.72                                     | 0.96   | 0.89                           | 1.49            |
| Transports   | 152'088  | 4.8%                        | 0.96   | 1.49                                     | 0.73   | 1.03                           | 0.87            |
| Postes et télécommunications   | 74'499   | 2.4%                        | 1.34   | 0.84                                     | 0.73   | 1.10                           | 0.56            |
| Banques, assurances  | 190'088  | 6.0%                        | 1.69   | 0.67                                     | 0.31   | 1.16                           | 0.27            |
| Services aux entreprises   | 352'365  | 11.2%                       | 1.19   | 1.11                                     | 0.91   | 1.11                           | 0.49            |
| Services d'intérêt public  | 651'021  | 20.7%                       | 1.23   | 0.67                                     | 0.90   | 1.03                           | 0.85            |
| <b>Total secteurs secondaire et<br/>tertiaire<br/>(sans agriculture et sylviculture)</b>     | <b>3'142'768</b>                                     | <b>100.0%</b>               | <b>1.00</b>  | <b>1.00</b>                              | <b>1.00</b>                                    | <b>1.00</b>                    | <b>1.00</b>     |

Importance relative de la branche resp. du groupe de branches plus grande qu'en moyenne suisse

- a) Cf. définition dans l'introduction de la présente étude
- b) Nombre d'emplois converti en emplois à plein-temps
- c) Le reste de la zone-centre comprend la zone-centre selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (1994) sans la commune-centre ; le reste de l'agglomération comprend toutes les communes d'une agglomération situées en-dehors de la zone centrale.
- d) y compris les villes individuelles

Source : OFS : Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

**Fig. A22-2 : Pourcentages d'emplois par groupe de branches<sup>a)</sup> dans les différentes zones d'agglomération, 2001**



a) Concernant le regroupement des branches économiques, cf. les remarques méthodologiques préliminaires dans l'introduction de la présente étude

Source : OFS : Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

#### Éléments importants mis en évidence dans les figures A22-1 et A22-2 :

- Par rapport à l'espace rural, l'espace urbain est caractérisé par une sur-représentation des branches resp. des groupes de branches suivants (état : 2001 ; cf. fig. A22-1) :
  - Le secteur financier, les postes et télécommunications, ainsi que les services aux entreprises font clairement partie des spécialités de l'économie urbaine.
  - Les domaines d'importance traditionnelle pour les villes que sont les transports, le commerce et les services d'intérêt public présentent également des pourcentages d'emplois supérieurs à la moyenne dans l'espace urbain.

- Le poids des branches économiques diffère aussi selon les types d'espaces urbains :
  - Les banques et assurances, les postes et télécommunications, les services aux entreprises et les services d'intérêt public ont une importance toute particulière dans les villes-centres. En revanche, les branches du secteur secondaire y sont notamment moins représentées qu'en moyenne nationale.
  - Les zones centrales en-dehors des villes-centres occupent une position relativement forte dans le domaine industriel 'chimie, machines, électronique, microtechnique', dans les domaines des transports et du commerce ainsi que dans celui des services aux entreprises. Le secteur financier et les services d'intérêt public, tout comme l'hôtellerie et la restauration, y sont nettement sous-représentés par rapport à la moyenne nationale.
  - Les autres communes d'agglomération, situées en-dehors de la zone centrale, sont des sites d'implantation privilégiés pour les branches économiques qui nécessitent de grandes surfaces (matières premières, approvisionnement et gestion des déchets), pour le secteur de la construction, ainsi que pour les branches industrielles et artisanales ayant trait à la fabrication de produits de base (textile, habillement, bois, meubles, matières plastiques) et de produits alimentaires. Le commerce de gros et le commerce de détail sont les seules branches de services qui sont également sur-représentées dans le reste de l'agglomération.

### *Spécialisation spatiale de l'économie dans les grandes agglomérations comparativement aux moyennes et petites agglomérations*

Dans les grandes agglomérations, la rareté du sol engendre généralement une concurrence plus rude en matière d'utilisation des surfaces que dans les moyennes et petites agglomérations. Quelles sont les différences qui en résultent au point de vue de la spécialisation des activités économiques entre les deux catégories d'agglomérations ? La figure A22-3 donne des indications à ce sujet.

**Fig. A22-3 : Coefficients d'implantation<sup>a)</sup> par groupe de branches et selon la taille de l'agglomération, 2001**

| cf. tableau d'indicateurs A22<br><br>DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000              | Grandes agglomérations <sup>b)</sup> |                                    | Moyennes et petites agglomérations <sup>b)</sup> |                                    |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|
|  | Ville-centre                         | Péphériques urbaines <sup>c)</sup> | Ville-centre                                     | Péphériques urbaines <sup>c)</sup> |
|  | 2001                                 | 2001                               | 2001   | 2001                               |
| Matières premières, approvisionnement, gestion des déchets                             | 0.62                                 | 1.00                               | 1.03   | 1.06                               |
| Construction   | 0.65                                 | 1.00                               | 0.84   | 1.23                               |
| Produits de base, métaux, produits alimentaires, industries proches de la construction | 0.36                                 | 0.93                               | 0.81   | 1.51                               |
| Chimie, machines, électronique, microtechnique   | 0.48                                 | 1.10                               | 1.11   | 1.39                               |
| Commerce   | 0.75                                 | 1.26                               | 0.97   | 1.16                               |
| Hôtellerie et restauration, services personnels  | 0.95                                 | 0.75                               | 0.90   | 0.96                               |
| Transports   | 1.05                                 | 1.34                               | 0.86   | 0.82                               |
| Postes et télécommunications   | 1.62                                 | 0.94                               | 1.08   | 0.58                               |
| Banques, assurances  | 2.28                                 | 0.63                               | 1.12   | 0.30                               |
| Services aux entreprises   | 1.43                                 | 1.18                               | 0.96   | 0.79                               |
| Services d'intérêt public  | 1.30                                 | 0.82                               | 1.18   | 0.73                               |
| <b>Secteurs secondaire et tertiaire<br/>(sans agriculture et sylviculture)</b>         | <b>1.00</b>                          | <b>1.00</b>                        | <b>1.00</b>                                      | <b>1.00</b>                        |

Importance relative de la branche resp. du groupe de branches est plus grande qu'en moyenne suisse

- a) Cf. définition dans l'introduction de la présente étude
- b) Grandes agglomérations : > 250'000 habitants ; moyennes agglomérations : 50'000 à 250'000 habitants ; petites agglomérations : < 50'000 habitants
- c) Péphériques urbaines = agglomération sans la commune-centre

Source : OFS : Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

### Éléments importants mis en évidence dans la figure A22-3 :

- L'économie des villes-centres des grandes agglomérations présente un taux de spécialisation plus élevé que celle des villes-centres des moyennes et petites agglomérations. En effet, les valeurs des coefficients d'implantation des branches économiques dans les grandes villes s'écartent dans la plupart des cas davantage de la moyenne nationale (coefficient d'implantation = 1.0) que dans les villes de taille plus petite :
  - Les services à haute valeur ajoutée sont les atouts des grandes villes (banques, assurances, postes et télécommunications, services aux entreprises).
  - Il est frappant de constater que non seulement les branches du secteur secondaire (industries extractives, industries de transformation, construction), mais aussi les branches du secteur tertiaire à relativement faible valeur ajoutée du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration sont nettement sous-représentées dans les villes-centres des grandes agglomérations.
- L'économie des communes périphériques des moyennes et petites agglomérations est clairement orientée vers des activités dans les branches mentionnées juste ci-dessus. Les branches des services qui prédominent dans les grandes villes-centres présentent ici des pourcentages nettement inférieurs à la moyenne.
- La structure économique des communes périphériques des grandes agglomérations et des villes-centres des moyennes et des petites agglomérations se distingue moins de la répartition

moyenne nationale des branches économiques que les zones urbaines citées ci-dessus. On peut malgré tout y déceler des formes de spécialisation :

- Dans les villes-centres des moyennes et petites agglomérations, les branches industrielles principalement orientées vers l'exportation (chimie, machines, électronique, microtechnique) occupent une place de choix, de même que les branches typiques des grandes villes que sont les banques, les assurances, les postes et télécommunications ainsi que les services d'intérêt public, sans pour autant atteindre ici le degré de spécialisation des villes-centres des grandes agglomérations.
- Les communes urbaines à la périphérie des grandes agglomérations enregistrent des pourcentages d'emplois supérieurs à la moyenne dans les groupes de branches 'chimie, machines, électronique, microtechnique' et 'services aux entreprises' ainsi que dans les domaines des transports et du commerce.

### *Évolution de la structure économique dans l'espace urbain*

Le changement structurel qui s'opère dans le domaine de l'économie entraîne inévitablement aussi une nouvelle répartition spatiale des activités économiques à l'intérieur de l'espace urbain. Cette évolution est due à la fois à la différenciation, respectivement à la modification des besoins des branches économiques en matière d'emplacement et au changement constant des conditions de localisation dans les différents espaces. À l'aide des coefficients d'implantation des branches (cf. introduction), la figure A22-4 montre comment la structure spatiale de l'économie s'est modifiée dans les différentes parties de l'espace urbain entre 1985 et 2001.

**Fig. A22-4 : Évolution des coefficients d'implantation<sup>a)</sup> des groupes de branches dans l'espace urbain, 1985 / 2001**

| cf. tableau d'indicateurs A22<br>DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000                  | Ville-centre |             | Reste de la zone-centre <sup>b)</sup> |             | Reste de l'agglomération <sup>b)</sup> |             | Espace urbain <sup>c)</sup> |             |
|--|--------------|-------------|---------------------------------------|-------------|--|-------------|-----------------------------|-------------|
|  | 1985         | 2001        | 1985                                  | 2001        | 1985                                   | 2001        | 1985                        | 2001        |
| Matières premières, approvisionnement, gestion des déchets                             | 0.91         | 0.82        | 0.68                                  | 0.83        | 1.09                                   | 1.23        | 0.90                        | 0.91        |
| Construction   | 0.81         | 0.75        | 0.96                                  | 0.88        | 1.27                                   | 1.33        | 0.93                        | 0.91        |
| Produits de base, métaux, produits alimentaires, industries proches de la construction | 0.64         | 0.59        | 1.12                                  | 1.04        | 1.41                                   | 1.31        | 0.88                        | 0.85        |
| Chimie, machines, électronique, microtechnique   | 0.91         | 0.79        | 1.42                                  | 1.41        | 1.00                                   | 1.03        | 1.03                        | 0.98        |
| Commerce   | 1.01         | 0.87        | 1.24                                  | 1.27        | 0.98                                   | 1.16        | 1.05                        | 1.02        |
| Hôtellerie et restauration, services personnels  | 0.92         | 0.94        | 0.68                                  | 0.72        | 1.02                                   | 0.96        | 0.89                        | 0.89        |
| Transports   | 1.04         | 0.96        | 1.52                                  | 1.49        | 0.60                                   | 0.73        | 1.04                        | 1.03        |
| Postes et télécommunications   | 1.47         | 1.34        | 0.44                                  | 0.84        | 0.54                                   | 0.73        | 1.09                        | 1.10        |
| Banques, assurances  | 1.69         | 1.69        | 0.39                                  | 0.67        | 0.25                                   | 0.31        | 1.16                        | 1.16        |
| Services aux entreprises   | 1.28         | 1.19        | 0.81                                  | 1.11        | 0.88                                   | 0.91        | 1.11                        | 1.11        |
| Services d'intérêt public  | 1.18         | 1.23        | 0.70                                  | 0.67        | 0.90                                   | 0.90        | 1.03                        | 1.03        |
| <b>Total secteurs secondaire et tertiaire (sans agriculture et sylviculture)</b>       | <b>1.00</b>  | <b>1.00</b> | <b>1.00</b>                           | <b>1.00</b> | <b>1.00</b>                            | <b>1.00</b> | <b>1.00</b>                 | <b>1.00</b> |

Augmentation de l'importance relative du groupe de branches par rapport à 1985

a) Cf. définition dans l'introduction de la présente étude

- b) Le reste de la zone-centre comprend la zone-centre selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (1994) sans la commune-centre, le reste de l'agglomération comprend toutes les communes d'une agglomération situées en-dehors de la zone centrale.
- c) y compris les villes individuelles

Source : OFS : Recensement fédéral des entreprises. Adaptation BHP – Hanser und Partner AG

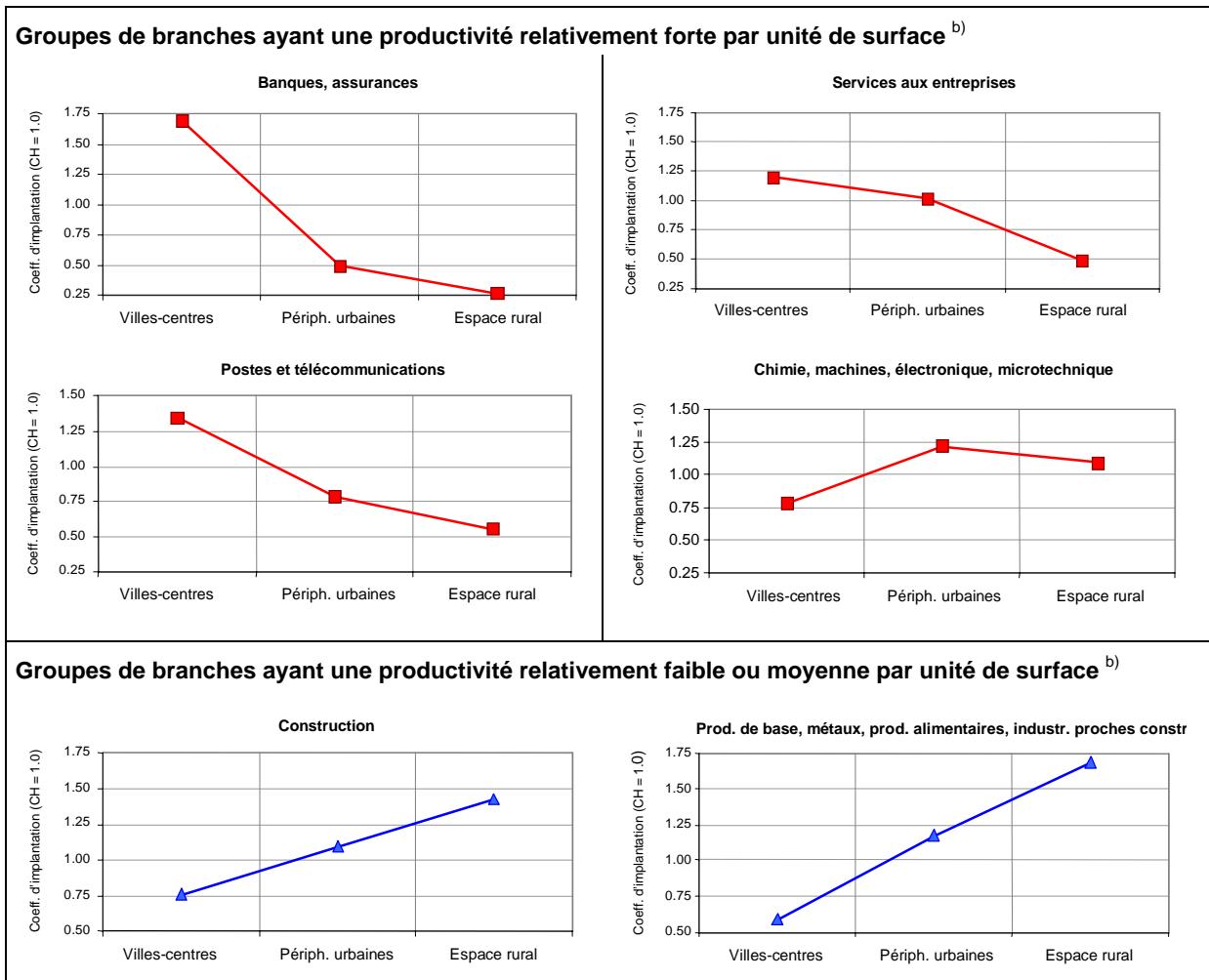
### Éléments importants mis en évidence dans la figure A22-4 :

- Dans son ensemble, l'espace urbain a perdu une partie des emplois du secteur de la construction et du secteur industriel au profit de l'espace rural. De même, le commerce et les transports étaient proportionnellement moins bien représentés en 2001 dans l'espace urbain qu'ils ne l'étaient encore en 1985. Considérée au niveau des deux entités territoriales 'espace urbain – espace rural', la situation est demeurée inchangée dans les autres groupes de branches.
- L'analyse révèle cependant de nets changements dans la répartition spatiale des activités économiques au sein de l'espace urbain :
  - **Ville-centre** : Lieux d'implantation privilégiés des services d'intérêt public (administration publique, santé et activités sociales, enseignement, activités récréatives, culturelles et sportives), les villes-centres ont encore conforté leur position dans ce domaine. Elles ont par contre nettement perdu en importance comme sites industriels. Cette délocalisation vaut également pour différentes autres branches des services, à l'exception des banques et des assurances, ainsi que de l'hôtellerie et de la restauration et des services personnels.
  - **Reste de la zone-centre** : Dans les communes de la zone-centre en dehors de la ville-centre, ce sont surtout les activités traditionnellement dévolues aux centres urbains qui ont pris une importance relative grandissante (banques, assurances, services aux entreprises, postes et télécommunications). Par ailleurs, ces communes sont devenues tendanciellement plus attrayantes pour les entreprises commerciales et les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que pour des activités d'approvisionnement (électricité, gaz, eau) et de traitement des déchets. Par contre, le secteur de la construction et le groupe de branches industrielles 'produits de base, métaux, produits alimentaires, industries proches de la construction' y sont aujourd'hui moins représentés qu'en 1985. Les transports et les services d'intérêt public ont eux aussi légèrement régressé.
  - **Reste de l'agglomération** : Entre 1985 et 2001, les activités économiques dans les autres communes d'agglomération se sont davantage spécialisées dans quelques-uns des domaines du secteur secondaire (matières premières, approvisionnement, gestion des déchets, chimie, machines, électronique, microtechnique, construction) ainsi que dans le commerce. Faiblement représentées au départ, certaines fonctions classiques des centres comme les transports, les télécommunications, les activités financières et les services aux entreprises y ont aussi nettement gagné en importance. En contrepartie, le poids relatif des groupes de branches 'hôtellerie et restauration, services personnels' et 'produits de base, métaux, produits alimentaires, industries proches de la construction' a légèrement diminué.

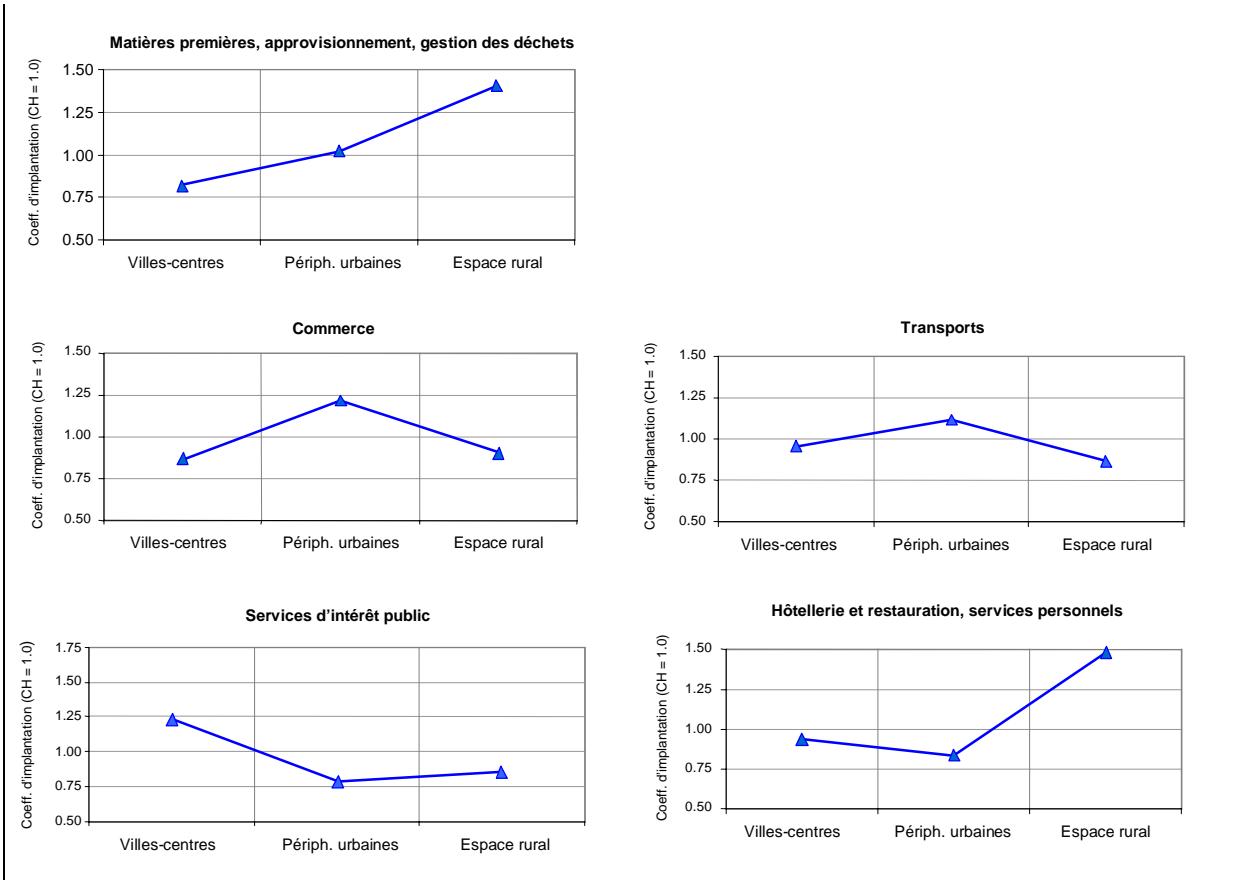
### *Influence de la productivité des branches par unité de surface sur la spécialisation de l'économie dans l'espace urbain*

Dans la concurrence que se livrent les activités économiques pour s'installer au centre-ville ou à proximité du centre, lieux particulièrement attrayants pour certaines branches, ce sont généralement celles qui sont en mesure de payer un prix comparativement élevé pour le terrain ou le loyer qui l'emportent, c'est-à-dire celles qui réalisent une forte plus-value par mètre carré de superficie ou de surface plancher. La figure A22-5 montre dans quelle mesure ce phénomène s'avère pertinent dans l'espace urbain pour les groupes de branches analysés<sup>2</sup>.

**Fig. A22-5 : Coefficients d'implantation<sup>a)</sup> des différentes branches économiques dans les villes-centres, les périphéries urbaines et l'espace rural, 2001**



<sup>2</sup> Les agrégations de branches utilisées ici peuvent être assez hétérogènes du point de vue du genre d'activité économique (cf. regroupement des branches dans le chapitre introductif). Ainsi, outre l'administration publique, les services d'intérêt public, par exemple, comprennent aussi des établissements médico-sociaux et hospitaliers, des établissements d'enseignement ainsi que les installations de grande surface consacrées aux activités culturelles, sportives et récréatives. Le cas échéant, la productivité par unité de surface des branches prises isolément peut donc s'écarte considérablement de la moyenne du groupe de branches en question. Il convient d'en tenir compte lors de l'interprétation des résultats.



- a) Cf. définition dans l'introduction de la présente étude  
 b) Valeur ajoutée brute par  $m^2$  de surface occupée ; est considérée comme forte productivité par unité de surface une valeur ajoutée brute par  $m^2$  d'au moins 25% supérieure à la moyenne de toutes les branches.  
 Le classement des différents groupes de branches a été effectué sur la base de la moyenne des branches. La productivité du travail et la productivité par unité de surface d'une entreprise ou d'une branche économique peuvent cependant présenter des écarts sensibles par rapport à la moyenne de calcul.

Source : OFS : Recensement fédéral des entreprises, Compte de production 2001. Adaptation : BHP – Hanser und Partner AG

### Éléments importants mis en évidence dans la figure A22-5 :

- La comparaison de la spécialisation spatiale des différents groupes de branches révèle que
  - les **activités économiques à productivité relativement forte par unité de surface**, en particulier les services de haute valeur ajoutée et qui ne nécessitent que peu de surface par emploi, sont principalement établies dans les villes-centres (coefficient d'implantation élevé pour les villes-centres).
  - les **groupes de branches ayant une productivité relativement faible par unité de surface** (par ex. la construction, les activités du groupe 'produits de base, métaux, produits alimentaires, industries proches de la construction' ou du groupe 'matières premières, approvisionnement, gestion des déchets') comptent un pourcentage d'emplois très élevé dans les communes périphériques de l'agglomération et dans l'espace rural. Les branches des transports et du commerce, qui remplissent essentiellement une fonction de desserte au niveau régional, présentent un modèle de répartition analogue à l'intérieur de l'espace urbain : elles sont proportionnellement plus fortement représentées dans les ceintures d'agglomération que dans les villes-centres.

- Hormis la productivité par unité de surface, **d'autres facteurs d'influence** interviennent également dans la répartition spatiale des activités économiques :
  - Pour les branches industrielles 'chimie, machines, électronique, microtechnique', un emplacement central est moins important que pour les services tributaires d'un réseau de contacts intenses.
  - La spécialisation spatiale des services d'intérêt public est peu marquée dans l'ensemble, vu que quasiment chaque commune remplit des tâches publiques. Toutefois, les villes assument souvent des tâches supracommunales (établissements cantonaux, hautes écoles, etc.) qui exigent une localisation centralisée. Malgré une productivité plutôt faible par unité de surface, les services d'intérêt public restent ainsi principalement concentrés dans les villes-centres.